



## Appel à candidatures 2008

### Septième édition du Prix Irène Joliot-Curie

Le Prix Irène Joliot-Curie est destiné à promouvoir la place des femmes dans la recherche et la technologie en France. A cette fin, le Prix, créé en 2001, met en lumière les carrières exemplaires de femmes de science qui allient excellence et dynamisme. Le Prix est organisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; pour ouvrir le plus largement possible l'appel à candidature tant dans le domaine de la recherche publique que privée, le Prix Irène Joliot-Curie est organisé, depuis 2004, en partenariat avec la Fondation d'entreprise EADS pour la recherche.

Le Prix Irène Joliot-Curie 2008 comporte quatre catégories dotées chacune de 10 000 € :

- 1) La catégorie "**Femme scientifique de l'année**" récompense une femme ayant apporté une contribution personnelle remarquable dans le domaine de la recherche publique ou privée.
- 2) La catégorie "**Jeune femme scientifique**" met en valeur et encourage une jeune femme qui se distingue par un parcours et une activité exemplaires.
- 3) La catégorie "**Parcours femme entreprise**" récompense une femme qui a su mettre son excellence scientifique et technique au service d'une carrière vouée à la recherche en entreprise ou qui a contribué à créer une entreprise innovante.

*Toute personne physique qui mène en France une activité de recherche ou en lien avec la recherche, entrant dans le cadre de cet appel, peut concourir à ce prix au titre de ces trois premières catégories.*

- 4) La catégorie "**Mentorat**" distingue une personne physique ou morale à l'origine d'une initiative remarquable d'accompagnement d'une ou plusieurs jeunes femmes dans leur cursus de jeunes chercheuses ou le début de leur carrière scientifique.

*Dans cette dernière catégorie, des candidatures peuvent être proposées par des tiers (organismes, institutions, laboratoires, associations, médias, entreprises, ONG....).*

Les dossiers de candidature sont à votre disposition sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ([en savoir plus](#)). Les dossiers reçus seront examinés par un jury qui désignera les lauréates.

Date limite du dépôt de dossier : le **15 mai 2008**.

